

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-33 du 16 Février 1995

Chargeant Madame OSSENI K. Koubourath,
Ministre du Travail, de l'Emploi et
des Affaires Sociales de l'intérim de
Monsieur YACOUBOU A. Fassassi, Minis-
tre du Commerce et du Tourisme pour
compter du 12 Février 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de
la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclama-
tion des résultats définitifs du deuxième tour des élections
présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er.- Pour compter du 12 Février 1995, Madame OSSENI K.
Koubourath, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires
Sociales est chargé de l'intérim du Ministre du Commerce et du
Tourisme pendant l'absence de Monsieur YACOUBOU A. Fassassi.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 16 Février 1995

Pour le Président de la République, le
Ministre d'Etat à la Présidence de la
République, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MCT-MTEAS 6
AUTRES MINISTERS 19 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DC/MIL 2 JORB 1.